



N 79/2021

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention  
du Président et du Secrétaire général

Votre référence	Votre communication du	Notre référence SG/dci/mpt	Date 22 novembre 2021
-----------------	------------------------	-------------------------------	--------------------------

#### **46<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA à Vienne (Autriche), le 11 mai 2022**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter au 46<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA, qui aura lieu le mercredi 11 mai 2022 à Vienne. À cet effet, nous souhaitons vous communiquer les informations ci-dessous.

#### **Programme**

Un exemplaire du programme officiel, plus détaillé, vous parviendra en temps utile.

#### **Mardi 10 mai 2022**

Arrivée de l'ensemble des délégués et des invités au Congrès

19h30 Dîner officiel du 46<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA (le lieu exact vous sera communiqué en temps utile)

#### **Mercredi 11 mai 2022**

10h00-12h00 46<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA – lieu : Centre de congrès Messe Wien

#### **Inscription**

Afin que nous puissions préparer le programme officiel imprimé, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer les noms de vos délégués par e-mail (à l'adresse [congress@uefa.ch](mailto:congress@uefa.ch)) **d'ici au lundi 28 février 2022.**

Vos délégués seront ensuite invités à s'inscrire à l'événement au moyen du formulaire en ligne habituel.

---

## **Droit de vote**

L'article 18, alinéas 1<sup>er</sup> et 2, des *Statuts de l'UEFA*, prévoit que : « *Chaque association dispose d'une voix* » et que « *Le vote par procuration n'est pas autorisé.* »

## **Ordre du jour du Congrès**

Conformément à l'article 15 des *Statuts de l'UEFA* : « *Les associations qui désirent porter des propositions à l'ordre du jour d'un Congrès ordinaire doivent les formuler de manière claire et les transmettre par écrit à l'Administration au moins deux mois avant le Congrès. Les propositions doivent être motivées sommairement.* » Le délai pour recevoir de telles propositions est donc fixé au **vendredi 11 mars 2022, à minuit HEC.**

Conformément à l'article 13, alinéa 3, des *Statuts de l'UEFA*, l'ordre du jour du Congrès ainsi que les documents y relatifs vous seront envoyés au moins quatre semaines avant l'événement.

## **Participants et coûts**

Selon l'article 12, alinéa 2, du *Règlement général du Congrès de l'UEFA*, « *une association peut participer au Congrès avec au plus trois délégués.* »

Concernant les coûts :

- L'UEFA prend à sa charge les **frais d'hébergement** des délégués du mardi 10 au mercredi 11 mai (une nuitée).
- **Les frais de voyage, les nuitées supplémentaires ainsi que les frais d'annulation tardive ou de non-présentation** sont à la charge de l'association concernée.
- Les délégués sont priés de régler **leurs dépenses personnelles** (frais de téléphone et de blanchisserie, notes de bar, etc.) directement à l'hôtel avant leur départ.

## **Hébergement à l'hôtel**

Pour votre information, le **Ritz-Carlton Vienne** et le **Grand Hotel Wien** ont été choisis comme hôtels pour les délégués et les invités VIP de l'UEFA. Ils sont tous deux situés au centre et sont très proches l'un de l'autre, à seulement deux minutes à pied.

## **Transport**

Les associations membres de l'UEFA sont responsables d'organiser elles-mêmes le déplacement de leurs délégués au Congrès de l'UEFA. Sur la base du programme et du lieu, nous vous recommandons de prévoir leur arrivée à Vienne le mardi 10 mai avant 16h00 HEC, si possible. Nous vous recommandons

---

idéalement de prévoir leur départ le mercredi 11 mai après le Congrès ordinaire de l'UEFA, mais le décollage ne devrait pas avoir lieu avant 14h30 HEC, afin de permettre la conclusion du Congrès et le transfert à l'aéroport à temps.

### **Assurance**

Nous recommandons à l'ensemble des délégués de contracter une assurance voyage, accidents et responsabilité civile appropriée pour leur voyage à Vienne.

### **Visas et exigences sanitaires**

Si vous avez besoin d'un visa d'entrée en Autriche, nous pouvons vous aider en vous fournissant une lettre d'invitation officielle. Pour de plus amples informations sur les exigences en matière de visa, veuillez consulter le site

<https://www.help.gv.at/Portal.Node/hlpd/public/content/355/Seite.1206001.html>

Pour obtenir des informations actualisées sur l'entrée en Autriche et l'enregistrement via le formulaire « Pre-Travel-Clearance », veuillez cliquer [ici](#). L'UEFA collabore étroitement avec Fédération autrichienne de football et les autorités locales en matière de sécurité afin de garantir que le Congrès de l'UEFA 2022 sera organisé dans le respect de toutes les mesures sanitaires requises en vue de protéger les délégations des associations membres de l'UEFA qui se rendront à cet événement important.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires à ce stade, veuillez prendre contact avec l'équipe Gestion des invités de l'UEFA par e-mail à l'adresse [congress@uefa.ch](mailto:congress@uefa.ch).

Dans l'attente de vous accueillir à Vienne pour le 46<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**U E F A**



Theodore Theodoridis  
Secrétaire général

Copie à :

- Comité exécutif de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- Membres d'honneur de l'UEFA
- FIFA, Zurich